

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt deux, le vendredi 21 octobre à 20h30, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la Mairie sous la Présidence de Monsieur Guy CLOSET, Maire.

Etaient présents : M. Guy CLOSET, Mme Isabelle EVE, M. Jean-Louis ADDE,
M. Jean-Pierre LEHADOUÉY, Mme Maryvonne ENAULT,
Mme Wandellina POULAILLER, M. Gaëtan LE CORVEC,
Mme Florence LEQUERTIER

Etaient excusés : / M. Guy ADAM (donne procuration à M. Guy CLOSET),
Mme Géraldine VALOGNES(donne procuration à Mme Isabelle EVE)

Etaient absents : /

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre LEHADOUÉY

Approbation du compte-rendu du 2 septembre 2022 à l'unanimité

1. Délibération service à la population : demande de permanences décentralisées des agents France Services

L'itinérance déjà proposée par la Maison du Pays depuis plusieurs années pour une aide à la déclaration d'impôts avec un agent France Services est très appréciée de nos habitants.

En effet, les agents France Services sont formés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle : accompagnement numérique, aide aux démarches en ligne, etc...

Ce service de proximité pourrait être proposé aux habitants.

C'est pourquoi le conseil municipal souhaiterait qu'une permanence décentralisée de France Services se tienne sur notre commune.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal approuve cette demande de permanence régulière de « France Services » à Bretteville sur Ay assurée par la Maison du Pays de Lessay et autorise M. le Maire à entreprendre les demandes nécessaires et à signer tous les documents s'y afférents.

2. Délibération pour l'attribution des subventions aux associations

Monsieur le Maire rappelle les subventions accordées aux associations pour l'année 2021

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2022 :

- | | |
|---|------------------|
| - Initiatives Brettevillaises | 400 euros |
| - Initiatives Brettevillaises – salon des écrivains | 300 euros |
| - Anciens Combattants | 100 euros |
| - Club du 3 ^{ème} âge | 100 euros |
| - Club des Manchots | 100 euros |
| - Comité de jumelage | 100 euros |

- Comité Départemental du Tourisme	10 euros
- Les Amis de la Bibliothèque	100 euros
- Les Amis de la MAPAD	50 euros
- Les Randos Brettévillaises	100 euros
- Société de chasse	100 euros
- Coopérative scolaire 15 enfants x 20 euros	300 euros
- AFM Téléthon	100 euros
- Les Marcheurs Iod'Ay	100 euros
- L'association des Pêcheurs Plaisanciers	100 euros

3. Délibération DETR pour rénovation pignon ouest de la mairie

L'état de dégradation avancé de la façade ouest de la mairie nécessite des travaux de rénovation : forte dégradation des joints, pierres disjointes et percements répartis sur l'ensemble du pignon.

Cette rénovation est en parfaite harmonie avec l'environnement de notre centre bourg et répond au projet « performances énergétiques » du bâtiment.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal autorise M. le Maire à faire la demande d'une DETR pour rénovation du pignon ouest de la mairie.

4. Délibération DM (décision modificative) frais étude CDHAT école des filles.

Afin de couvrir les dépenses d'étude d'opportunité et de faisabilité de la CDHAT pour la réhabilitation des logements de l'ancienne école et l'étude de P. SAVELLI pour l'aménagement du trottoir parcelle 164, il est nécessaire de prendre une décision modificative sur le budget primitif de la commune 2022.

Cette décision modificative prend la forme suivante :

Dépense de fonctionnement . Compte 615221	: - 7 130 €
Dépense de fonctionnement . Compte 023	: + 7 130 €
Recette d'investissement . Compte 021	: + 7 130 €
Dépense d'investissement . Compte 2031	: + 7 130 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal accepte cette décision modificative sur le budget primitif de la commune 2022.

5. Point sur la rénovation de l'école des filles avec le CDHAT

A partir de l'étude de CDHAT, le conseil municipal réfléchit aux différentes orientations possibles pour analyse de décision.

6. Point sur l'assainissement collectif à la plage

L'étude, confiée à SUEZ Consulting, sur la faisabilité des 3 scénarios se terminera en mai/juin 2023.

- 1) mise en conformité des systèmes existants
- 2) assainissement collectif avec raccordement à la station de St Germain
- 3) assainissement collectif avec raccordement à la station de Brettteville sur Ay

7. Retour d'information de la réunion des maires du canton de Créances avec le président du conseil départemental

Présentation aux maires du projet départemental de la Manche 2022-2028 « sobre et audacieux »

Les grandes lignes retenues lors de cette réunion :

- . Les engagements et accompagnements financiers
 - Le FIR Fonds d'investissement rural sur une période de 2ans avec la possibilité d'obtenir deux FIR sur la période.

Accusé de réception en préfecture 050-215000787-20221216-PV20221021-AR Date de télétransmission : 27/01/2023 Date de réception préfecture : 27/01/2023

- Le contrat de territoire pour les EPCI
- Le contrat ville urbaine
- Le pôle de service
- . La transition écologique et ses axes de développement
 - Les équipements publics
 - Les liaisons douces
 - L'habitat
 - L'assainissement collectif / littoral
 - L'économie sociale

8. Cérémonie du 11 novembre reportée au 12 novembre avec la messe St Martin à 11 heures

La cérémonie aura lieu le 12 novembre à 11h00

9. Organisation du téléthon

Le samedi 3 décembre se déroulera à l'Espace R. Jabet de 9h30 à 18h00 diverses animations au bénéfice du téléthon : vente de crêpes, produits locaux, jeux de société, tickets de tombola, etc.

Une réunion préparatoire aura lieu le vendredi 18 novembre à 18h à la mairie.

10. Délibération bons d'achats pour le Noël des enfants

Un goûter de Noël des enfants aura lieu le 4 décembre 2022.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide l'attribution d'un bon d'achat de 30 euros aux enfants âgés de 0 à 12 ans au 31 décembre 2022.

11. Gym douce le mardi de 10h à 11h à l'Espace Robert Jabet / parking.

La municipalité avec le concours d'un habitant autorise la pratique de gym douce à l'espace Robert JABET (hors période estivale le mardi de 10h à 11h).

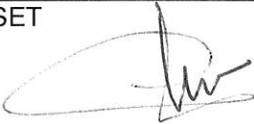



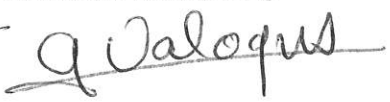

12. Préparation du bulletin municipal

Une réunion préparatoire aura lieu le samedi 5 novembre à 9h30 à la mairie.

Questions diverses :

- En présence de la sous-préfète, du député, des élus du territoire et des habitants déplacés en nombre, nous avons inauguré la médiathèque le samedi 17 septembre.
- Depuis l'ouverture de la médiathèque accessible à tous, on enregistre une forte progression des inscrits et une activité déjà bien marquée (Initiations danses folkloriques, Land'art sur la plage, dessins et peintures, et d'autres animations sont en prévision).
- Le nettoyage du cimetière est prévu le 29 octobre 2022
- Une opération de nettoyage des lagunes de la station d'épuration a été effectuée le 5 octobre.
- Une réunion « commission curage », suivie d'une visite de terrain est programmée le lundi 31 octobre à 14h00
- La cérémonie des vœux de la municipalité est fixée au dimanche 15 janvier 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h05

Guy CLOSET 	Isabelle EVE	Guy ADAM 
Jean-Louis ADDE 	Jean-Pierre LEHADOUÉY 	Géraldine VALOGNES 
Gaëtan LE CORVEC	Florence LEQUERTIER 	Wandellina POULAILLER
Maryvonne ENAULT 